

Ce que Cassen aurait dû écrire sur Mazas, la ronde avocate de la LDH



Non, non et non, Pierre Cassen n'est pas un galant homme ! Voilà ce qu'il a écrit sur Sophie Mazas, une adorable créature, patronne de la LDH de Montpellier.

Le cœur se serre, le dégoût nous étreint avant de reproduire ses répugnants propos. Mais je ne peux me soustraire à mes devoirs de journaliste. Alors voilà.

C'est d'abord une jeune femme de 35 ans qui n'a pas du tout une allure d'avocate. Je connais bien plusieurs avocats. Ils n'ont pas du tout cette allure négligée dans le quotidien. Sophie Mazas pourrait avoir du charme, si elle entretenait sa coiffure plutôt que d'avoir des cheveux gras, négligés, mi-longs, qui ne l'avantagent absolument pas. Elle pourrait être une autre femme si elle ne se baladait pas avec un vieux jean usé et quelque peu troué. Je pense d'autre part qu'elle aurait le droit, à son âge, de perdre quelques kilos...

Vous avez lu? Ces propos valent à Cassen une plainte pour "insulte à connotation sexuelle". Nous supposons que la Justice va être sans pitié avec ce goujat. Mais dans le but

d'adoucir sa peine nous avons suggéré à ce vieux mâle blanc de reformuler son texte pour faire son mea-culpa. Voilà ce que Cassen devrait écrire s'il connaissait le sens du mot "troubadour".

"C'est d'abord une jeune femme d'environ 35 ans qui a une allure de vraie avocate. Son aspect négligé rajoute à son charme. Sa coiffure avec ses cheveux mi-longs l'avantage et la rend très désirable. Son jean usé et quelque peu troué laisse entrevoir sa peau immaculée, ce qui est très excitant. En plus, elle pourrait prendre quelques kilos, ce qui la rendrait plus ronde. Et d'après la jurisprudence Schiappa, on sait ce que les rondes font de mieux".

Par courtoisie, j'ai envoyé ce texte à Pierre Cassen. Au bord de l'apoplexie, il m'a appelé : "Malheureux, vous voulez que je sois poursuivi pour harcèlement sexuel ?". Une double peine donc selon lui. Mais il veut quoi au juste, Pierre Cassen ?

Benoît Rayski